

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie la Mélodie (2014) Inc.		Date d'inspection Le 13 avril 2026	
Nom de l'établissement Garderie la Mélodie 3		Numéro de permis 2019687	
Adresse 48 chemin Ohio Shediac NB E4P 2J9		Numéro de téléphone (506) 532-1330	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Sophie Powers	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité s'est présentée sur les lieux en après-midi pour effectuer une inspection de surveillance.

Au moment de l'inspection, les éléments suivants ont été vérifiés:

- l'affichage;
- les activités quotidiennes;
- l'aire de jeu intérieure;
- salle de bains;
- les effets personnels ;
- l'espace de rangement des produits toxiques, des produits nettoyants et des produits chimiques.

Au moment de l'inspection, les enfants jouent libres à l'intérieur. La MAQ observe le temps de la collation, et l'arrivée du groupe après-classe.

La Mentore en assurance de la qualité (MAQ) observe une note affichée au tableau dans le groupe après-classe indiquant : « 3 crochets = perte de récompense ».

La MAQ questionne l'éducateur à ce sujet et conclut que cette méthode n'est pas axée sur une approche d'orientation positive du comportement. Il est primordial d'utiliser des pratiques positives.

La MAQ recommande à l'éducateur d'utiliser le renforcement positif, par exemple en offrant une récompense ou une reconnaissance lorsque les enfants font de bons choix, plutôt qu'une approche punitive basée sur la perte d'une récompense après trois avertissements.

Sophie Powers

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par

Jessica Gallant

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 avril 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"